

Laudatio

Il m'incombe, et c'est un honneur, d'exprimer le *laudatio* du jury suissepro 2012 à l'attention de Monsieur Yan Muller, jeune chercheur que vous connaîtrez mieux au fil de cette soirée. *Laudatio*, du latin *laudare* « louer », signifie éloge. Et c'est bien un éloge que j'adresse aujourd'hui à M. Yan Muller pour son mémoire de diplôme en hygiène du travail qui reçoit aujourd'hui le premier Prix suissepro 2012, retenu parmi les six travaux présentés et analysés par le jury.

M. Yan Muller a terminé en mars 2010 son MAS (*master of advanced studies*) in work and health, spécialisation hygiène du travail, à l'Université de Lausanne et à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il est membre du comité du Groupement Romand de Médecine, d'Hygiène et de Sécurité au travail (GRMHST) et travaille actuellement pour l'Etat de Genève en tant qu'adjoint scientifique au service de toxicologie de l'environnement bâti, traitant de l'hygiène du travail, de la toxicologie industrielle et de la protection de la santé publique.

Dans le cadre de sa recherche, M. Muller s'est attaqué à la problématique liée aux peintures contenant du plomb.

La toxicité du plomb est connue depuis très longtemps. Malgré cela, les revêtements et les peintures contenant du plomb étaient autorisés en Suisse jusqu'en 2005. Ainsi, des surfaces importantes du parc immobilier suisse sont aujourd'hui recouvertes de peintures contenant du plomb. Lors de travaux de démolition ou de rénovation, les entrepreneurs sont souvent confrontés à la question de savoir si ces peintures doivent être décapées ou non. Pour pouvoir répondre à cette question, il faut premièrement pouvoir détecter de manière fiable la présence de plomb. Lorsque la présence de plomb est avérée, il faut disposer d'une vue d'ensemble des méthodes permettant de décapier ces peintures, cette vue d'ensemble devant impérativement prendre en compte les aspects de protection des travailleurs. En effet, selon la technique utilisée, le décapage peut provoquer des émissions importantes de poussières contenant du plomb, mais aussi de solvants toxiques. Ces émissions toxiques font courir un risque aux travailleurs, risque qu'il s'agit de minimiser autant que possible en réduisant au maximum les émissions à la source et en dotant les ouvriers de matériel de protection adéquat. Finalement, il faut pouvoir comparer l'efficacité économique des différentes méthodes et les coûts indirectes qu'elles peuvent générer, comme par exemple l'élimination des déchets de peintures à haute teneur en plomb.

Pour évaluer les travaux qui lui était soumis, le jury s'est basé sur sept critères. Ces critères portaient sur :

1. La présentation et la structure du travail
2. L'énonciation et la pertinence de la problématique
3. La rigueur de l'approche scientifique
4. La clarté de la réponse obtenue à la problématique
5. L'adéquation des concepts, théories et méthodes
6. La dimension critique
7. La qualité supérieure du travail par rapport au niveau de formation terminée

En examinant le travail de M. Muller, le jury a relevé la structure claire et la qualité de l'approche scientifique, ainsi que la pertinence de la problématique. Pour ma part, je souhaite en souligner deux points forts :

- Tout d'abord, cette étude est très complète. Elle ne s'arrête pas aux seules méthodes de décapage, mais couvre l'entier de la problématique, de la détection du plomb dans les revêtements destinés à être décapés en passant par les équipements de protection respiratoires. Elle intègre une dimension économique en comparant le rendement des différentes méthodes de décapage, et n'oublie pas l'analyse écologique, puisqu'elle compare aussi les volumes de déchets produits par chaque méthode. M. Yan Müller rappelle également le rôle important que doivent jouer les responsables d'entreprises au niveau de l'information et de la formation du personnel, de la mise à disposition d'équipements de protection adaptés et en bon état ainsi que du suivi médical des travailleurs exerçant une activité d'assainissement sur les revêtements ou les peintures contenant du plomb
- Finalement, loin de se perdre dans la multitude des thèmes abordés, M. Yan Muller conclut son travail par des recommandations claires et directement applicables dans la pratique pour l'amélioration des conditions de travail des ouvriers du bâtiment.

Nous ne pouvons qu'encourager les pouvoirs publics, les responsables et les professionnels des entreprises d'assainissement du bâtiment à s'inspirer concrètement des résultats de cette étude qui, par sa qualité, a très rapidement su convaincre le jury.

Au nom du jury Suissepro 2012, je réitère nos félicitations à M. Yan Muller.
Nous lui souhaitons plein succès dans sa vie professionnelle et personnelle !

Josiane Aubert, conseillère nationale, membre du jury